



Le bulletin des communistes de la ratp



Mai 2019 / n°159

Agenda

MERCREDI 1er MAI :

Manifestation
syndicale (14h30
Montparnasse)

DIMANCHE 26 MAI :

Election européenne

Loi d'Orientation des Mobilités : le vote au Sénat

POUR : 248
(Républicains, RN,
LREM, Centristes,
Indépendants,
Radicaux)

CONTRE : 16
(Groupe
Communiste)

ABSTENTIONS : 79
(Groupe Socialiste)

Election des députés européens le 26 mai

GAGNER LES VOIX UNE PAR UNE

Chacun le sait : les décisions prises par l'Europe conditionnent une grande partie de nos vies. Or, c'est bien le Parlement européen qui vote les lois (et non la Commission de Bruxelles comme le croient encore trop de nos concitoyens). Par exemple, c'est l'adoption par ce même Parlement du règlement OSP qui est à l'origine de la mise en cause de l'entreprise publique et de son modèle social que nous vivons aujourd'hui à la RATP.

L'élection du 26 mai est donc déterminante. Aurons-nous demain au Parlement européen des députés qui s'opposent au libéralisme et relayent l'espérance d'un changement de cap ? Tel est l'enjeu.

Le PCF a été le seul parti de gauche en France à s'opposer à tous les traités libéraux. Il a su constituer au Parlement européen un groupe rassemblant les forces anti-libérales du continent. Ce travail doit être poursuivi. Cela suppose que notre liste franchisse la barre des 5%, condition pour avoir des élus. C'est possible. Il reste 4 semaines avant le vote du 26 mai. Mettons-les à profit pour convaincre nos collègues, nos proches de l'importance et de l'utilité du vote BROSSAT.



L'appel à voter : un outil privilégié pour gagner les voix une par une



Le nouveau « Ça roule » que vient d'éditer la section communiste de la RATP est consacré au projet de Loi d'Orientation des Mobilités (après son vote au Sénat et avant son passage à l'Assemblée nationale) et fait le lien avec l'élection européenne du 26 mai.

pcf.ratp@gmail.com
http://section-ratp.pcf.fr
/sectionratppcf
2 pl. du Colonel Fabien
75019 Paris



Pour nous, ce sera toujours l'Humain et la planète d'abord !

NOS PROPOSITIONS POUR LA FRANCE ET POUR L'EUROPE

L'argent coule à flots en Europe : 3000 milliards € ont été donnés sans contrepartie aux banques par la Banque centrale européenne (BCE), et la fraude fiscale s'élève à 1000 milliards € à l'échelle européenne.

Nous proposons de réorienter cet argent pour permettre à chacun de vivre dignement. En créant un Fonds social et écologique européen pour développer les services publics. En interdisant les paradis fiscaux en Europe et en mettant en place le prélèvement à la source des multinationales avec un taux minimal d'imposition à 20 %.

Un travail qui paie pour une vie digne

- ◆ Augmenter le SMIC à 1800 € brut (1400 € net) et créer un salaire minimum européen (égal à 60% du salaire net moyen /pays).
- ◆ Imposer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- ◆ Défendre notre industrie française, lutter contre les délocalisations : remboursement des aides perçues, taxation des produits réimportés, droit de veto des salariés.
- ◆ Permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail : renforcer et réorienter la Politique agricole commune pour mieux aider les exploitations familiales et de proximité, en finir avec les traités de libre échange qui confrontent nos paysans à une concurrence déloyale.

Une règle d'or sociale et écologique

- ◆ Rompre avec les politiques d'austérité. Les dépenses utiles pour l'humain et la planète ne doivent plus être décomptées dans le calcul du déficit public.
- ◆ Moratoire sur les directives de libéralisation et plan de développement des services publics.
- ◆ Doubler la part du transport de marchandises par le train plutôt que par la route.
- ◆ Lancer un plan européen de rénovation énergétique des bâtiments et des logements.

Enfin la démocratie en Europe !

- ◆ Le budget de la France ne doit plus être soumis à Bruxelles avant d'être présenté aux parlementaires nationaux. La souveraineté des peuples doit être respectée.
- ◆ Couper les liens entre l'Union européenne et les lobbys. Un commissaire européen ou un député européen n'aura pas le droit d'exercer une fonction de direction dans une banque ou une multinationale pendant les 7 ans qui suivent son mandat.
- ◆ Organiser un processus citoyen pour un nouveau traité européen.

Promouvoir la paix et la solidarité

- ◆ Sortie de l'OTAN.
- ◆ Ratification du traité de désarmement nucléaire adopté par l'ONU en 2017.
- ◆ Organiser un accueil digne des réfugiés dans tous les pays.

